

## **Plantes et animaux à l'école (abécédaire réglementaire)**

***Quelques règles élémentaires à respecter pour introduire des animaux à l'école ou pour cultiver des plantes dans la classe.***

Il n'y a aucune interdiction formelle à accueillir des animaux à l'école ou à cultiver des plantes : le choix des animaux ou des plantes se fait sous la responsabilité des enseignants en tenant compte des suggestions des élèves ou/et des parents. Cependant, quel que soit leur intérêt pédagogique, il faut savoir que les animaux et les plantes peuvent provoquer des réactions allergiques chez les enfants sensibilisés et transmettre des maladies infectieuses ou être toxiques.

**Pour les animaux**, deux règles doivent être respectées :

- s'agissant des animaux à plumes ou à poils, prévoir une consultation vétérinaire, préalable à l'introduction de l'animal dans la classe, et le suivi régulier de l'animal ;
- s'agissant des personnes, effectuer un lavage systématique des mains après manipulation (lors d'un changement de litière, d'un nettoyage de la cage...).

Suite à l'épidémie de grippe aviaire, lors de sorties à l'extérieur, une veille particulière est apportée aux gestes concernant les oiseaux : des gestes simples doivent être enseignés :

- ne pas s'approcher des oiseaux ;
- ne pas ramasser leurs plumes ;
- ne pas toucher leurs nids, leurs œufs ou leurs déjections.
- si un contact s'est produit, se laver soigneusement les mains.

**Pour les plantes**, il est conseillé de s'assurer que les plantes introduites dans l'école ne présentent pas de toxicité et qu'elles sont régulièrement entretenues.

Lors des sorties ou des classes de découvertes, il est souhaitable de saisir toutes les occasions pour apprendre aux enfants à reconnaître les différents végétaux et les dangers de certaines plantes sauvages. Il convient aussi de leur apprendre à reconnaître et à savourer les baies sauvages comestibles en réduisant les risques au maximum (les laver, éviter de cueillir les fruits au ras du sol et privilégier ceux qui sont en hauteur par exemple).

### **Que disent les programmes ?**

Au cycle 1 : " les enfants observent les différentes manifestations de la vie. Élevages et plantations constituent un moyen privilégié de découvrir le cycle que constituent la naissance, la croissance, la reproduction, le vieillissement, la mort".

Au cycle 2 : "les élèves repèrent des caractéristiques du vivant : naissance, croissance et reproduction ; nutrition et régimes alimentaires des animaux. Ils apprennent quelques règles d'hygiène et de sécurité personnelles et collectives. Ils comprennent les interactions entre les êtres vivants et leur environnement et ils apprennent à respecter l'environnement".

Au cycle 3 : "les stades du développement d'un être vivant (végétal ou animal). Les conditions de développement des végétaux et des animaux".

**Pour en savoir plus** se référer à la brochure « [hygiène et santé dans les écoles primaires](#) ».

---

Ce document est issu de [www.sitecoles.org](http://www.sitecoles.org)

le site de professionnalisation des enseignants du premier degré dans l'Enseignement catholique